



Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Solidaires Finances Publiques 11 dépose, conformément aux dispositions des articles L 2512-1 à L 2512-5 du Code du Travail, un préavis de grève qui débutera le 8 avril 2021 à 00h01 qui comprend la nuitée en amont de cette journée et se terminera le 1<sup>er</sup> juin à 00h00.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de la DGFIP de l'Aude quel que soit leur statut. Il est destiné à permettre à tou(te)s les agent(e)s de la DDFiP de l'Aude qui le souhaitent de participer aux mobilisations et actions de grève qui seront organisées dans la période pour dénoncer les attaques contre notre Administration.

Pour la DDFiP, nous revendiquons :

- l'abrogation du soi-disant « Nouveau Réseau de Proximité » présenté aux agent(e)s le 16 octobre 2020, abrogation demandée pourtant par une résolution en dénonçant les risques psycho-sociaux sur ces dernier(e)s votée à l'unanimité lors du CHSCT du 13 octobre 2020 ;
- un moratoire immédiat sur les suppressions de postes et d'effectifs dans le département de l'Aude ;
- la mise en place d'une véritable concertation sur l'avenir du réseau des Finances Publiques audois par la réunion dans chaque canton d'une commission composée d'élue(s) locaux, d'usagers et d'agent(e)s chargée de réfléchir sur la place du service public des Finances dans celui-ci ;
- un véritable accueil des usagers, en particulier pendant la campagne de déclaration des revenus qui débute, par des agent(e)s des Finances Publiques formé(e)s, qualifié(e)s et en nombre suffisant.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur départemental, l'expression de ma parfaite considération.

Frédéric FAURE

Co-secrétaire Solidaires Finances Publiques de l'Aude